



MAIRIE  
DE  
**VILLEDIEU**  
84110

Téléphone : 04.90.28.92.50  
Télécopie : 04.90.28.96.82

DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2011

Étaient présents : Yves Tardieu, maire ; Pierre Arnaud, premier adjoint ; Nadine Bernard ; Armelle Dénéreaz ; Roland Fontana ; Caroline Lefèvre ; Jean-Laurent Macabet ; Aurélie Monteil ; Philippe de Moustier, troisième adjoint Guillaume Portugues ; Majo Raffin, quatrième adjointe ; Olivier Sac.

Étaient excusés : Valéry Barbato ; Sandrine Blanc, deuxième adjointe ayant donné procuration à Guillaume Portugues ; Jean Marie Dusuzeau.

Yves Tardieu est nommé secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 30

### **I. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 1<sup>ER</sup> ET DU 29 SEPTEMBRE 2011**

Le maire donne lecture des procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> et du 29 septembre 2011. *Unanimité.*

### **II. DELIBERATION POUR LE REMPLACEMENT DE LA TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT (TLE)**

Le maire explique qu'une loi supprime la TLE, TDENS, et d'autres taxes à compter du 28 février 2012 pour les remplacer par la taxe d'aménagement qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2012. Il explique les changements qui portent essentiellement sur la base, l'assiette et le nombre de catégories classant les constructions. Il précise que les communes doivent délibérer avant le 30 novembre 2011 pour fixer le taux de cette taxe qui peut varier de 1 à 20 %. Le maire rappelle que le taux de la TLE avait été fixé par le conseil municipal à 4 %, il propose de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 4 % également. *Unanimité.*

### **III. POINT D'EAU RUE DES ÉCOLES**

Le maire rappelle à l'assemblée qu'elle avait renoncé au miroir d'eau présenté dans le projet initial des architectes en charge du réaménagement de la rue des Écoles, et décidé de laisser une réservation pour l'eau et l'électricité. Sébastien Braun a présenté un projet de brumisateurs intégrés dans le sol, pour un montant de 6 600 € TTC, qui ne satisfait pas l'intégralité du conseil municipal. Le maire demande au conseil municipal d'approuver ou non le projet de brumisateurs afin que l'entreprise chargée des revêtements les intègre dans les pierres. Le conseil décide de ne pas approuver ce projet à 10 voix contre, 2 pour.

### **IV. DEVIS TROTTOIR RUE DES SOURCES**

Le maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise SOLS pour la reprise du trottoir de la rue des Sources, pour un montant de 2 798 € TTC, en précisant que les travaux peuvent être fait lorsque l'entreprise SOLS sera présente pour le chantier rue des Écoles. *Unanimité.*

### **V. CONVENTION AVEC ERDF**

ERDF souhaite avoir un correspondant tempête à joindre en cas de problème. Le maire demande au conseil municipal de réfléchir et de faire des propositions lors du prochain conseil municipal.

### **VI. COLUMBARIUM**

Philippe de Moustier présente au conseil municipal le projet qu'il leur a envoyé par mail afin que chacun puisse donner son avis et décider ce jour. Il présente également le devis de la Marbrerie Demez pour un columbarium de 12 cases comportant chacune 4 urnes, pour un montant de 6 320.86 € TTC. Le conseil municipal choisit la couleur blanche pour la façade du columbarium. *Unanimité.*

## **VII. QUESTIONS DIVERSES**

### **1. Informations urbanisme**

#### **a. Permis de construire**

Jonathan Fauque a déposé une demande de PC modificatif pour la création d'une ouverture en façade ouest, route de Mirabel, en zone Nh. En cours d'instruction.

Christine Tassan-Din a déposé un PC modificatif pour l'agrandissement d'un garage, Les Ramades, en zone Nh. En cours d'instruction.

#### **b. Déclaration préalable**

Ghislaine Boustie a déposé une DP pour un portail et une clôture, le Connier, en zone Ub. En cours d'instruction.

Henri Favier a déposé une DP pour une véranda, Pied Gut, en zone Nh. En cours d'instruction.

Anne Kastens a déposé une DP pour une clôture, le Connier, en zone Ub. En cours d'instruction.

#### **c. Levée du droit de préemption urbain**

Le maire informe le conseil qu'il a levé le droit de préemption urbain sur les parcelles e 346, 457 et 473 situées Le Pigeonnier, appartenant à M. et Mme Bellier et vendues à M. et Mme Chow Yuen.

### **2. Information sur le changement d'horaires des employés**

Mireille Straet, ATSEM, qui assure également la surveillance de la cantine, a demandé de ne plus faire la cantine. Le maire a accepté sa demande. Son contrat est donc désormais de 21 heures annualisées. Il a demandé à Véronique L'Homme si elle souhaitait faire la surveillance de la cantine, elle a accepté. Ses horaires ont donc été réaménagés.

### **3. Informations sur les travaux**

Le chemin des Estailades est terminé.

Pour les travaux rue des Écoles, l'escalier de la maternelle a été cassé pour en refaire un plus pratique ainsi qu'une rampe d'accès pour les poussettes. Le maire présente le projet de Sébastien Braun et le devis de l'entreprise SOLS qui est jugé trop cher. Une négociation va être lancée mais le conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet.

### **5. Agenda**

Vendredi 2 décembre : festival Après les vendanges

Mardi 13 décembre à 14 h 30 : remise des colis de Noël aux aînés

Mercredi 14 décembre à 18 h : remise des colis de Noël aux employés

Vendredi 6 janvier à 17 h : vœux du maire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 20.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 15 décembre à 20 heures 30.